

# FLASH PÊCHE 57

1<sup>er</sup> trimestre 2017



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

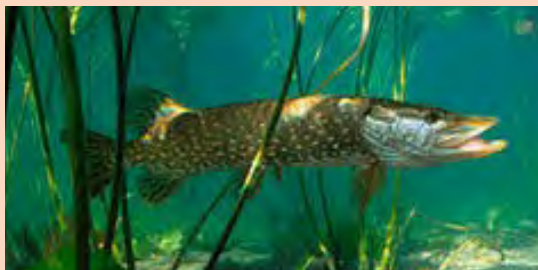
*L'essentiel de la FDPPMA57*

# Une nouvelle année pleine de nouveautés !

Le Président Gilles KRÄHENBÜHL, le Conseil d'Administration et l'ensemble du personnel vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.



En 2017, les pêcheurs vivront quelques évolutions avec l'application des nouvelles mesures de protection des carnassiers et de l'anguille.



En 2017, les AAPPMA évolueront vers une distribution des cartes de pêche par internet via leurs dépositaires.



Une des particularités de 2017 sera également la mise en place d'une animation « pêche » le long du parcours du Tour de France qui traverse notre département.

## *Du renfort au pôle administratif et financier*



**Aurélien RUFF** a intégré la Fédération de Pêche de Moselle le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et plus particulièrement le service administratif et financier. En alternance pour 2 ans, elle a pour objectif l'obtention de son Titre 1 Manager Ressources Humaines.

## *Une Fédé connectée*

Après avoir procédé à la refonte de son site internet en 2016 ([www.federationpeche57.fr](http://www.federationpeche57.fr)), la Fédération suit l'évolution des modes de communication et utilise désormais les réseaux sociaux.

Ces derniers permettent de mieux faire connaître les actions de la Fédération mais également d'avoir une relation plus directe avec le public, qu'il soit pêcheur ou non.

Retrouvez-nous sur Facebook ainsi que sur le forum Carnalor !



**facebook**

[www.facebook.com/federationpechemoselle](http://www.facebook.com/federationpechemoselle)



[www.carnalor.com](http://www.carnalor.com)

# *Travaux de renaturation de la Seille à Metz*

La Ville de Metz a engagé un important programme de renaturation de la Seille sur le territoire de Metz du barrage de Magny à la confluence de la Moselle.

En effet, la Seille a fait l'objet dans les années 80 de lourds travaux de recalibrage hydraulique afin de protéger les riverains des inondations. Ses opérations, efficaces sur le plan hydraulique, ont malheureusement été désastreuses pour le fonctionnement écologique de la rivière.

Les travaux ont débuté en 2014 et ont duré trois ans.

Des banquettes et des épis ont été confectionnés tout le long de la Seille et apportent une grande diversité des écoulements dans le lit mineur en recréant une Seille plus étroite et plus sinueuse.

En 2015, une annexe hydraulique a été créée en amont du pont Voltaire et a pour objectif l'apparition de nouveaux habitats. Cette annexe permettra également au brochet - si les conditions hydrauliques sont optimales - de se reproduire dans ce secteur.



En 2016, une deuxième annexe hydraulique est créée en aval du pont SNCF.

D'autres espèces piscicoles pourront également profiter de ces aménagements.

En 2017, ces deux aménagements seront mis en réserves de pêche afin de préserver la population piscicole.

# Une nouvelle rampe de mise à l'eau à Talange

Située en rive gauche de la Moselle sur le parcours de l'AAPPMA du GVOC (Groupement de la Vallée de l'Orne et Conroy), cette rampe de mise à l'eau a été aménagée dans le cadre de mesures compensatoires au remblaiement de parcelles en zone inondable par la Moselle.

Le terrassement de pleine masse a été réalisé par une entreprise spécialisée - également en charge de créer une zone d'expansion des crues à l'arrière de la déchetterie de Talange - et les finitions (dalle en béton, coffrage,...) sont l'œuvre de l'AAPPMA du GVOC aidée financièrement par la FDPMA57.

29/01/2016 : rampe en phase de terrassement



12/09/2016 : rampe de mise à l'eau finalisée



★ Localisation de la rampe de mise à l'eau de Talange

# *Les annexes hydrauliques de la Moselle : le film des FDPPMA 88,54 et 57*

Depuis maintenant quelques semaines le film « Les annexes hydrauliques de la Moselle » réalisé par l'association « Reflets d'eau douce » pour le compte des trois fédérations de pêche 88, 54 et 57, est visionnable sur plusieurs supports : sites des FDPPMA 54, 57, 88 et de l'association « Reflets d'eau douce », page Facebook de notre Fédération.

Il est le fruit de collaborations technique et financière des fédérations de pêche citées précédemment avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la FNPF. Il permet la vulgarisation de l'étude globale des annexes hydrauliques du bassin versant de la Moselle (menée depuis début 2015 par les trois FDPPMA), dont le principal objectif est de rendre fonctionnelle ces milieux pour la reproduction du brochet tout en leur conférant un maximum de biodiversité.

Pour notre département, le site de restauration présenté dans le film est celui d'Hauconcourt. Il a fait l'objet en mars 2016, d'une première campagne de travaux de traitement de la ripisylve et de la renouée asiatique (plante invasive) par une entreprise spécialisée dans la restauration des cours d'eau. Cette opération a été possible grâce à l'accord des propriétaires fonciers (VNF et deux privés), de l'autorisation du service de la Police de l'eau, de l'intérêt de la DREAL Grand Est et de l'AAPPMA du GVOC, et des aides financières de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la FNPF.



14/03/2016 : déchets d'origine anthropique extraits de l'annexe



15/03/2016 : tournage du film pendant la phase de traitement de la ripisylve

## *Des pêches électriques sur l'Anzeling*

Le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Nied Réunion (SAVNR) réalise actuellement une étude en vue de restaurer les cours d'eau du bassin versant de l'Anzeling. La Fédération a ainsi été sollicitée en 2016 pour la réalisation de pêches électriques sur le cours d'eau principal, l'Anzeling.

Les agents de la Fédération avec le technicien de rivière du secteur Laurent KOBES ont réalisé ces opérations en octobre 2016 sur deux stations. L'une était située en aval dans la commune d'Anzeling près de la confluence avec la Nied Réunion et la seconde 4km en amont près du village d'Edling. Entre ces deux stations, plusieurs ouvrages de la ligne Maginot bloquent la circulation des espèces piscicoles.

Une classe de maternelle du village d'Anzeling est venue assister à la pêche. Les enfants ont ainsi pu découvrir les différentes espèces piscicoles peuplant le cours d'eau.



Au total, 12 espèces ont été capturées : ablette, barbeau, brochet, chabot, chevaine, gardon, goujon, grémille, loche franche, perche, vairon et vandoise. La diversité piscicole est plus faible en amont, ce qui confirme l'impact négatif des ouvrages sur ce cours d'eau.



# Open Street Metz 2016

Cette compétition « street-fishing » conviviale s'est déroulée à Metz le dimanche 27 novembre 2016. Les 36 binômes inscrits se sont « affrontés » durant 2 manches de 3h30 sur les bords de la Moselle canalisée dans le centre ville de Metz. Les équipes marquaient des points en fonction de la taille et de l'espèce des poissons capturés. C'est au total 147 poissons qui auront été capturés dont :

- 99 perches entre 14 et 45 cm
- 22 gobies entre 7 et 17,5 cm
- 15 sandres entre 22 et 52 cm
- 6 aspes entre 27 et 68 cm
- 3 chevesnes entre 46,5 et 49 cm
- 2 brochets de 49,5 et 67 cm



© FDPPMA57



© FDPPMA57



© FDPPMA57

Les vainqueurs de la première édition de l'OPEN STREET METZ sont Nicolas FLOUR et Jérémy HUCBOURG qui l'emportent haut la main en finissant premier sur chaque secteur.



© FDPPMA57

***L'abus de pêche est bon pour la santé, à consommer sans modération***